

*des Princes Ec.* Mars 1758. 177

font donnés par la Cour de Naples, que tous les Officiers absens se rendent incessamment à leurs Régimens, qui vont être remis sur un pied complet, les recrues se levant à cet effet dans tout le Royaume des *Deux-Siciles*.

Par l'arrivée d'*Alger* à *Livorne* de deux Vaisseaux Hollandois, l'un monté par le Contre-Amiral Sels, l'on a appris que cet Officier avoit signé le 23. Novembre dernier le renouvellement de la paix entre les Etats-Généraux des Provinces-Unies d'une part, & le Dey, la Régence & les Chefs de la Milice d'*Alger* d'une autre: Que le Dey a désiré qu'on renvoyât pour Consul Hollandois à *Alger* Mr. Lever, ci-devant Consul à *Tunis*, & qui ayant été conduit à *Alger* après la prise & le pillage de la première de ces Villes, dont nous avons fait mention en son tems, a travaillé avec succès à procurer le renouvellement de la paix qui vient d'être concluë. Mr. Paraviciny devoit retourner à ce Consulat d'*Alger*, mais les Etats-Généraux consentant à la demande du Dey, y font passer Mr. Lever.

Si l'on dit juste il se négocie des sommes à *Venise* pour la Cour de *Vienne*. L'Etat de *Genes* ne présente rien d'intéressant. Dans cette saison les affaires sont assez tranquilles en *Corse*. La Cour de *Rome* ne montre rien pour l'étranger. Le Pape continuë d'être dans une aussi bonne santé que son grand âge peut le permettre, & remplit à son ordinaire les hautes fonctions du Pontificat. Le Roi de Sardaigne a envoyé à Don Jean Lambertini, petit-neveu de Sa Sainteté, une Croix de l'Ordre de St. Maurice de la valeur de 6000 Scudis, & lui a conféré une pension de 2000, outre la Commanderie de *Civitta-*